

Le parcours additionnel Arts du spectacle

Le parcours « Arts du spectacle », ouvert aux étudiants de Lettres et de Langues propose sur trois ans une formation aux quatre disciplines artistiques suivantes : théâtre, cinéma, danse et musique.

Le cursus, qui mêle ateliers pratiques, histoire et théorie des disciplines, analyse des spectacles, études des oeuvres et des auteurs, répond à un triple objectif. Basé sur l'interdisciplinarité, il apporte d'abord un complément culturel et artistique à la formation principale. En s'ouvrant sur la pédagogie et la didactique du théâtre et du cinéma, il permet ensuite aux étudiants qui envisagent de s'inscrire aux masters « Métiers de l'enseignement » de candidater aux postes d'enseignement théâtre ou cinéma, dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle de l'Éducation Nationale.

Enfin, parce qu'il donne une connaissance générale approfondie des arts du spectacle et des problématiques contemporaines qui traversent le champ artistique, et qu'il insère dans le parcours trois cours pré-professionnalisant (didactique et pédagogie du théâtre et du cinéma, droit des auteurs et des associations), il est fortement conseillé aux étudiants désireux de poursuivre leurs études dans le Master professionnel « Culture et médiation des arts du spectacle »

Modalités de dépôt de candidature

Pour s'inscrire dans le parcours additionnel Arts du spectacle, l'étudiant de 1^{ère} année de licence doit envoyer une lettre de motivation à [Marion Chenetier](#) au plus tard le samedi 9 septembre 2017 et formuler également son choix à la réunion de rentrée de son département. Une réponse lui sera faite lors de la reprise des cours (lundi 11 septembre 2016).

[Demande de Mise à jour du site Lettres et Langues](#)

Document à télécharger

[Livret pédagogique du parcours additionnel \[PDF - 427Ko\]](#)